



Vannes, le 22 janvier 2019

## LETTRE AUX PRÊTRES RESPONSABLES DE PAROISSE

### Formation aux funérailles

**La question se pose d'une nouvelle première année de formation aux funérailles à la rentrée prochaine de 2019.**

Afin de savoir si celle-ci est opportune et envisageable, nous aurions besoin de votre aide. Pourriez-vous nous dire **d'ici le 15 mai 2019**, si vous pensez envoyer des personnes suivre cette formation, nous en donner le nombre et les noms.

Comme vous le savez, cette formation ne peut avoir lieu que si un nombre minimum de 35 personnes y participent. En dessous de ce nombre, les échanges sont moins intéressants et il devient difficile de faire déplacer des intervenants plusieurs fois dans l'année.

**Pour rappel**, cette formation aux funérailles se déroule sur deux ans, 5 journées la première année pour ceux qui seront assistants et 6 journées la deuxième année pour ceux que vous voudriez appeler comme guides de funérailles.

*Sr Anne-Marie Le Roch ff*

Formation permanente  
55 rue Mgr Tréhiou CS 92241  
56007 VANNES CEDEX  
[formationpermanente@diocese-vannes.fr](mailto:formationpermanente@diocese-vannes.fr)

 Service : 02 97 68 15 69  
[amieleroch@wanadoo.fr](mailto:amieleroch@wanadoo.fr)

 06 88 88 03 34